

Compte rendu de l'audio-conférence du 19 mars 2020 et fiche sur le droit de retrait



Avant d'aborder la réunion de jeudi 19 entre la direction et les syndicats, voici une fiche expliquant les modalités du droit de retrait :

<https://solidaires.org/Fiche-no-6-Droit-de-retrait-et-droit-d-alerte>

Infos nationales :

- Déblocage d'un fonds de solidarité de 1500 €. C'est la DGFIP qui va devoir traiter, nous n'avons pas encore les modalités.
- Télétravail : On devrait avoir des PC ce qui augmenterait le nombre de télétravailleurs
- **Message du DG qui a adapté le PCA :**
 - * Les MAJ des bases des collectivités locales ne sont plus des missions prioritaires
 - * Allègement aussi des tâches prioritaires des SPFE
 - * Réception physique sur rendez vous : Notre directeur a refusé, il maintient le dispositif de fermeture totale au public

Toutes les infos sur le site du syndicat national : <https://solidairesfinancespubliques.org/>

Infos locales :

Le directeur a adressé la nouvelle attestation de déplacement professionnel. Elle est permanente. L'agent qui se déplace doit donc avoir cette attestation plus l'attestation sur l'honneur. Cette dernière doit être faite quotidiennement.

Une nouvelle suspicion, à Dulamon cette fois-ci.

Le directeur a fait le tour des boutiques et a pu acheter 4 flacons de 500 ml de gel hydroalcoolique, 35 paquets de lingette, 30 paquets de 50 lingettes nettoyante pour le matériel.

Cela sera partagé dans tous les postes. La direction est en contact avec 3 entreprises qui pourraient nous en envoyer.

Jeudi 19 mars, 145 présents dans les services, 27 télétravailleurs, soit 28% de l'effectif. A peu près pareil qu'en Dordogne, Haute vienne, Vienne... Taux de 8 % en Gironde et 200 personnes en télétravail.

145 présents annoncés, comme indiqué sur le tableau qui nous a été adressé mais Solidaires Finances Publiques a fait remarquer que dans ce tableau 3 agents étaient en théorie présents au SPFE de Mont de Marsan le 19 mars alors que 10 personnes travaillaient ce jour-là !

Pourquoi le chef de service a-t-il mentionné 3 agents alors qu'ils étaient 10 ?

M Marque a alors indiqué que l'activité du SPFE diminuait et que dès demain il n'y aurait besoin que de 50 % des agents et qu'ensuite ils envisageraient même un arrêté de fermeture.

Ils ne se sont pas plus étendus sur ce sujet...

Les agents en télétravail font en priorité des tâches prioritaires mais certains, les vérificateurs en particulier, exercent des tâches habituelles.

Suivez-nous aussi sur Facebook : [Solidaires Finances Publiques 40](#)

Et attention aux fake new's : https://www.huffingtonpost.fr/entry/des-pillages-en-plein-confinement-une-fake-news-partagee-par-le-rn_fr_5e737d16c5b63c3b648b9c16

Le 19 mars 2020